

C'est le 15 octobre dernier qu'en vertu des ordres émanés du ministère des affaires étrangères, le nouveau phare de Calais a été allumé pour la première fois. Il est situé à environ 400 mètres de distance de la tour de l'ancien phare, dans l'un des fossés des fortifications de la ville de Calais. La lanterne est élevée de 51 mètres au-dessus du sol, et de 58 mètres au-dessus de la mer. Ses feux, qui peuvent être aperçus à 20 milles de distance, sont précédés et suivis d'éclipses intermittentes et partielles.

La construction de ce nouveau phare avait été proposée en juin 1844 par M. Reynaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et secrétaire de la commission des phares; sur l'emplacement désigné le 25 août 1845, les travaux commencèrent dès le 5 septembre suivant: ils furent confiés à M. Gaudet, sous la surveillance de l'ingénieur en chef du port de Calais, et les plans en avaient été fournis par M. Delabie. Les fondations en pierre de taille de grandes dimensions, comprennent dans leur épaisseur, outre une citerne, deux caves pour l'huile. De ces caves, qui communiquent avec les souterrains des fortifications, on parvient par des degrés en pierre au rez de-chaussée du monument, qui renferme un vestibule et divers logements. L'escalier conduisant à la lanterne, la lanterne elle-même et le vestibule qui la précède, sont pavés de marbre. Circulaire à l'intérieur, la tour affecte à l'extérieur la forme octogonale. Dans la partie supérieure huit pilastres supportent l'entablement surmonté de consoles qui soutiennent une corniche. Au-dessus de cette corniche un balcon en pierre sculpté à jour sert d'entourage à la base sur laquelle est établie la lanterne, d'une forme très-élégante. Ce beau et utile monument a coûté 200,000 fr. environ

Nos Parisiens qui ont visité dernièrement la ville de Calais, n'ont pas manqué d'admirer le phare et de se faire expliquer par les marins les progrès modernes, qui rendent à jamais célèbre le nom de M. Fresnel.

G. F.

